

Rénovation de l'habitat privé État d'avancement au 1^{er} septembre 2023

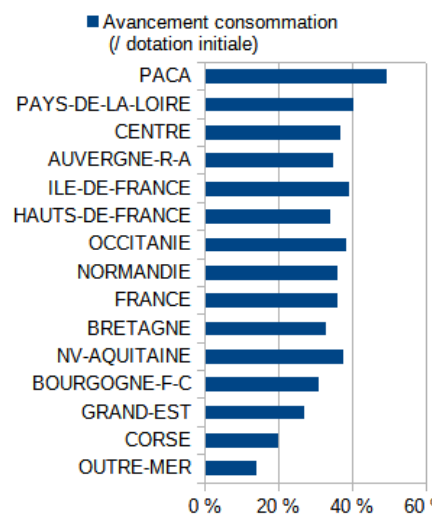
Résultats en nombre de logements rénovés et en consommation des crédits au 1^{er} septembre

L'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) a fixé pour 2023 un objectif de rénovation de 6 904 logements privés en région Provence Alpes- Côte d'Azur et alloué une dotation de 71,4M€ à cet effet. Les objectifs sont répartis comme suit :

- 3 661 logements à rénover avec une aide individuelle aux propriétaires, pour une enveloppe de 37 M€
- 3 243 logements à rénover avec une aide aux syndicats de copropriétaires, pour une enveloppe de 26,3 M€
- 8,1 M€ dédiés à l'ingénierie

Sur les 8 premiers mois de l'année 58 % des objectifs en nombre de logements ont été atteints et 48 % de la dotation consommée, soit le meilleur taux de consommation des crédits au niveau national (moyenne 36%). La rénovation des copropriétés en difficulté est particulièrement dynamique, avec 75 % des crédits déjà consommés (97 % en nombre de logements). La région PACA représente, à ce stade de l'année, 24 % des crédits nationaux dans ce domaine. Les résultats en matière de rénovation thermique des copropriétés (MPR Copro) sont également en forte progression par rapport à 2022 et avec une consommation plus dynamique qu'au niveau national (+30%).

Priorités	Crédits		Logements		PACA/ France	
	Dotation + réserves	% consommé / (dotation + réserves)	Objectifs 2023	%Avancement	Différence taux avancement (PACA/France)	Poids Consommation PACA/France
PO* LHI/TD**	4,297 M€	27%	152	22%	-3%	6 %
MPR sérénité	15,998 M€	42%	1 181	41%	-1%	3 %
PO autonomie	6,671 M€	40%	1 850	41%	+2%	5 %
Propriétaires bailleurs (PB)	9,976 M€	27%	478	31%	-3%	7 %
MPR Copro Fragiles et « autres »	10,207 M€	50%	1 493	60%	+30%	7 %
Copro en Difficulté	16,135 M€	75%	1 750	97%	+48%	24%
Ingénierie	8,099 M€	43%				13 %
Total	71,4 M€	48%	6 904	58%	+ 20%	6%



*PO : propriétaires occupants **LHI/TD : lutte contre l'habitat indigne et très dégradé

Résultats en nombre de logements rénovés par territoire au 1^{er} septembre

Le taux d'atteinte des objectifs est inégal d'un territoire à l'autre. Les bonnes performances régionales sont portées par le dynamisme des métropoles Aix-Marseille-Provence et Nice Côte d'Azur et de la délégation du Var (dont la métropole de Toulon Provence Méditerranée). Elles ont toutes atteint au moins 60 % de leurs objectifs initiaux au 1^{er} septembre.

	PB		PO LHI/ TD		PO MPR Sérénité		PO Autonomie		MPR Copro Fragiles et « autres »		Copro en difficultés		Total	
	Objectifs	Avancement	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.
DDT 04	25	36%	7	14%	52	23%	82	35%	115	0%	0	-	281	18%
DDT 05	12	0%	7	29%	67	30%	82	60%	48	0%	4	100%	220	34%
DDTM 06	33	0%	5	0%	36	39%	54	31%	57	60%	0	-	185	35%
MNCA	46	57%	11	9%	97	56%	125	84%	19	74%	0	-	298	67%
CASA	7	0%	3	33%	11	136%	60	35%	0	-	13	0%	94	39%
CAPG	11	64%	2	0%	33	82%	48	42%	10	0%	12	0%	116	47%
DDTM 13	14	79%	3	0%	29	24%	39	62%	0	-	0	-	85	49%
MAMP	112	28%	62	29%	178	72%	574	41%	110	581%	1501	111%	2 537	107%
ACCM	19	16%	7	29%	19	53%	24	38%	0	-	124	0%	193	12%
DDTM 83	72	63%	10	40%	269	25%	213	40%	6	3 100%	96	20%	666	61%
DPVA	12	0%	2	0%	35	40%	21	57%	0	-	0	-	70	37%
DDT 84	67	25%	19	21%	237	47%	343	46%	140	20%	0	-	806	39%
réserve	48		14		118		185		988		-		1 353	
PACA	478	31%	152	22%	1 181	41%	1 850	41%	1 493	60%	1 750	97%	6 904	58%
France	5 952	32%	3 000	25%	40 000	42%	40 000	39%	40 000	30%	25 000	49%	128 952	36%

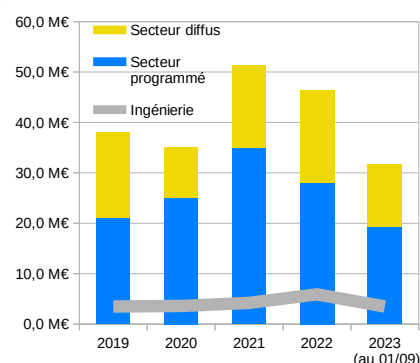
Secteur diffus / secteur programmé / ingénierie depuis 2019

Depuis 2019, les travaux se font en majorité dans le secteur programmé **diffus** opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), programmes d'intérêt général (PIG), plans de sauvegarde, ect . L'ingénierie représente environ 13 % du montant des dépenses engagées dans ce secteur.

A ce jour la consommation des crédits est portée à :

- 55 % par le secteur programmé
- 35 % par le secteur diffus
- 10 % par l'ingénierie (tous secteurs)

Evolution des crédits ANAH en secteur programmé et diffus

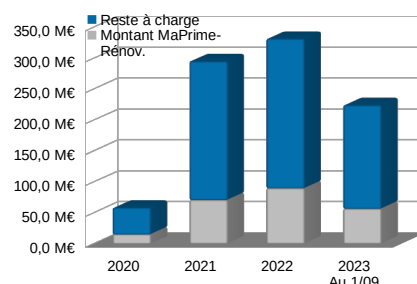


Ma Prime Renov' (MPR) pour les particuliers

Lancée 2020, les aides « MPR » pour les particuliers ont permis à près de 70 000 foyers de la région de faire des rénovations énergétiques dans leur domicile. Le montant total d'aides versées depuis 2020 est de 231,6 M€ pour 677,5 M€ de travaux. Cette aide vise essentiellement les foyers modestes et très modestes qui représentent 67 % des bénéficiaires.

Au 1^{er} septembre 2023 la dynamique est un peu plus faible que les années précédentes (à la même date). L'inflation accompagne mécaniquement une hausse des montants de travaux et des aides. Parmi les 15 123 dossiers déposés, 64 % concernent le moyen de chauffage et 18 % l'isolation du logement.

Montant travaux TTC MaprimeRenov' Par année



Le montant de l'aide aux ménages très modestes couvre en moyenne 47% des travaux, le reste-à-charge s'élève en moyenne à près de 5 700€. Actuellement, seulement 29 % des dossiers ont pour but de réaliser plusieurs travaux. 90 % des dossiers concernent des maisons individuelles

Type de foyer	% de dossiers	Montant moyen des travaux	% d'aide	Reste à charge :	% Multi-travaux
Très modeste	47 %	10 715 €	47 %	5 670 €	36 %
Modeste	21 %	10 302 €	31 %	7 085 €	24 %
Intermédiaire	30 %	11 189 €	19 %	9 034 €	21 %
Supérieur	2 %	25 707 €	9 %	23 488 €	36 %
Total	Sur 15123	11 080 €	34 %	7 345 €	29 %